**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 43 (1905)

**Heft:** 18

Artikel: Maî dè mé

Autor: Chambaz, Octave

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-202256

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 22.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Citer parmi ses hauts faits Sa motion sur les valets:

De nos reverends Pasteurs Rien négale la terreur On les voit se démenant Souvenés vous en (bis) Excommuniant de cœur Les Bernois et les seigneurs.

Avocats et Procureurs Sont dans toutes leurs fureurs Car sans doute un changement Souvenés vous en (bis) Menace de leur oter De bonnes poules à plumer.

Juges de Paix, Lieutenans Et tous leurs aboutissans Sont dit-on tous tremblans Souvenés vous en (bis) Pour eux le Soleil a lui C'est nôtre tour aujourd'hui.

Si nous avions un bon cœur Nous serions dans la douleur De voir ces durs gouvernans Souvenés vous en (bis) Renvoyés chacun chez eux Hélas comme des Peneux.

Au reste pour cette fois L'Etat était aux abois Car pour mettre en mouvement Souvenés vous en (bis) Dix à douze bataillons Tout était en Confession.

Il falut pour les payer Nouvelles Lois décréter Chacun dut donner comptant Souvenés vous en (bis) Le double de ses impots Jusques aux pintes et tripots.

Chantés belles chanteuses
Donnés à vos amis.

\* Voyés le bulletin officiel.

### Vieux nouveau.

Genève, avril 1905.

Au Conteur!

Acheteur régulier de votre excellent journal, je me permets de vous conter une réflexion bien vaudoise que vient de m'exprimer le sous-chef d'une de nos principales gares et fils d'un chef de station des plus sympathiques. Nous parlions liquide. Lui, me disait: peu n'en faut le matin, et, sur mon affirmation, il a ajouta: « Evidemment, il vaut mieux boire du nouveau quand îl est vieux. »

Je trouve l'idée bonne et vous la transmets tout chaud.

Crcyez-moi, ami Conteur, votre tout dévoué, ED. JACCARD.

# Chanteurs, debout!

Notre confrère, *Le Coryphée*, organe du «Chœur d'hommes de Lausanne », a publié, à l'occasion du 1er mai, un numéro spécial, tiré sur papier *rose*.

Ce numéro ne contient qu'un article : une proclamation émanant du «Syndicat des chanteurs émancipés ». Nul doute que cette proclamation ne rencontre, auprès de tous nos chanteurs, un accueil favorable. La voici :

Lausanne, 1er mai 1905.

Nous ne saurions laisser passer cette date, chère aux prolétaires, aux déshérités, aux mécontents de toutes classes, de toutes conditions, sans venir aujourd'hui faire entendre notre voix, apporter notre pierre à l'édifice des améliorations sociales et rendre publiques nos légitimes revendications de chanteurs, choralions, orphéonistes et chœur-d'homards!

Camarades chanteurs! Tous à l'unisson, clamons à l'univers, en cette journée d'allégresse, nos justes exigences.

Nous voulons les trois huit: d'abord dans

la mesure. Nous voulons nos *trois huit*, soit : huit répétitions par année, huit minutes par répétition, huit mesures par œuvre chantée, et pas une de plus! Qu'on se le dise!

Les réformes primordiales auxquelles nous aspirons avec toute la force de notre âme, les voici: 1° Plus de directeurs qui veulent mener le monde à la baguette! Il n'en faut plus! 2° Plus de commissions musicales aux programmes anti-populaires! Les programmes seront choisis par le peuple des chanteurs. 3° Plus de comités, plus de présidents à poigne! « Un jour nous serons tous frères. »

4º Egalile complète des notes musicales. Plus de notes hautes et basses! Plus de notes audessus et au-dessous de la portée! mais une seule note unique et formidable: le sol, qui est à la portée de tous! Plus de différences de couleurs: plus de blanches, plus de noires, toutes rouges! Plus de distinction de valeurs! Plus d'entières, plus de trente-deuxièmes, plus de pointées! Rien que des huitièmes et par groupes de trois; vivent les trois huit!

Abolition des bécarres, bémols, dièses et autres complications qui créent des *inégalités* flagrantes entre les notes!

5° Suppression des œuvres en *latin*, langue morte bonne pour les ecclésiastes et les apothicaires!

6° Interdiction de toute *contrainte*. Plus de « présence par devoir », plus d'amendes!

Travailleurs du gosier, tous debout!

Célébrons d'une seule voix l'hymne triomphal de notre émancipation future!

Sursum corda! Tirons tous à la même corde (vocale, bien entendu)!

Saluons le premier mai ! Lâchons recueils et partitions et *chômons* avec ensemble et conviction!

Vive l'égalité en musique ! Vive la concorde et l'harmonie ! Pour le Syndicat des chanteurs émancipés :

F.-E. FIAUMONET, publiciste.

Fâcheuse méprise. — Un bon vieil instituteur du temps jadis dut un jour solliciter, en faveur d'une famille nécessiteuse, l'appui d'une châtelaine du voisinage.

-sofferen

La noble dame l'accueillit très aimablement et le fit asseoir sur un canapé, à côté d'elle.

Le pauvre magister était tout intimidé. Baissant les yeux, il aperçut un morceau de linge, qui lui paraissait sortir de son pantalon. Il s'empresse de le renfoncer, en couvrant bien ses mains avec son grand chapeau.

Un jeune page qui avait vu le manège, remarquant que sa maîtresse tournait la tête de côté et d'autre, lui demanda si elle cherchait quelque chose.

— Oui, mon mouchoir, que je croyais avoir mis à côté de moi.

— Madame, je viens de voir monsieur le mettre dans son pantalon.

L'embarras du vieillard, qui s'aperçut alors de sa méprise et ne savait comment l'expliquer, n'eut d'égal que les bons rires de la châtelaine et de son page.

Pour une fois! — Un membre du barreau est cité comme témoin devant le tribunal de district. Au moment où il va déposer, le président l'arrête d'un geste:

— Vous voudrez bien, monsieur le témoin, oublier momentanément votre qualité d'avocat et ne dire que la vérité, toute la vérité...

Les cousines du docteur. — On parle, dans la famille Z., du jeune cousin Edouard, qui vient de s'établir comme médecin, à Lausanne, et dont l'antichambre demeure vide plus souvent qu'il ne voudrait.

— Mes sœurs et moi, dit l'aînée des demoiselles Z., nous lui avons bien créé un commencement de clientèle, mais nous ne pouvons pourtant pas être malades tout le temps.

#### Un oubli.

\*\*\*, le 2 mai 1905

Mon vieux Conteur,

Dis-moi, je t'ai cherché partout, dimanche, à notre inauguration du Nyon-Crassier. J'ai demandé à ces messieurs des journaux de Lausanne s'il y avait pas avec eux quelqu'un du Conteur? Y m'ont répondu que non, que du moins y ne croyaient pas.

Vous concevez, m'ont y dit, on ne sait pas toujours quels sont les journaux représentés, attendu que dans ces sortes de fêtes, où y a des banquets, des collations, des parties de plaisir, on se trouve souvent avec bien des collègues qu'on n'a jamais vus et on est tout étonné d'apprendre qu'y sont là pour des journaux de Lausanne.

Alors, je me suis dit: pas tant d'affaires, puisque c'est comme ça, je m'en vais aller tout droit vers monsieur Lagier, notre conseiller national; y saura bien, lui.

Je l'ai donc abordé à la gare de Crassier et je lui ai dit : « Faites excuse, monsieur le conseiller, mais je me permets de vous demander si peut-être vous sauriez s'il est venu quelqu'un du Conteur? »

— Du Conteur? qu'il a fait; alors il s'est tiré les cheveux: «Sapristi! nous l'avons oublié! Quelle affaire! Oh! mon cher ami, il n'est personne venu; nous l'avons tout à fait oublié, le Conteur... il est si petit.»

Alors moi, j'ai fait comme ça : « Ah! on l'a oublié!... Oui!... Ça fait que voilà!... C'est dommage! Excusez-moi, monsieur le conseiller. Conservation. »

— Mais, mon cher, je vous en prie, que m'a dit monsieur Lagier; hélas, que voulez-vous, on ne pense pas toujours à tout. Ce sera pour une autre fois. Y nous faut boire un verre pour nous consoler... A la vôtre...

- A la vôtre, monsieur le conseiller, et à celle du Conteur, quand même!

— Et à celle du *Conteur*, naturellement!

Y a pas à dire, c'est tout de même un homme bien aimable, ce monsieur Lagier. Je vous promets qu'y ne l'a pas fait par exprès. C'est comme y dit: «On ne pense jamais à tout. »

Votre plus vieux abonné de La Côte,

### Maî dè mé.

Voutrès fennès an-te pliantà lè favioulès? Ma fài se ne l'an pas fé demicro ne vu pas frémà que vignan bin. Po que balhéian vo daissè vo soveni que noutrès mères-grands dezan que falhaî lè pliantà lo premi demicro dè mé, devant que senéyè midzo. Et rappelàvo que noutrès méres-grands l'avan rézon, asse rézon que quand dezan avoué noutrès péres-grands que lè pliodzè daô maî dè me ne sè paizan jamé, aò bin que mè traôpè la nei iau mâ l'a laicha, aò onco qu'aò maî dè me et aô maî d'aû l'est lo mariadzo aî fous.

Cî mot dè fou mè fa ressondzi aî bi mai dè mé qu'on fasai dein mon dzouveno teimps, quand on allavè roucanna dai z'aòo et dè l'ar-

dzeint pè lè veladzo.

On'annaïe on irè zu trai dzo via. On aval tegnaî lè dou Combrémont, Démore, Molondin, Prahyins, Chin-Cherdzo, Thiairins, Velars et Nayruz. On pregnai dein sa catsetta on bocon dè pan et dè tomma et quand on aval sai on bévessai à l'intse. Sè trovàvè dai iadzo dai pareints que no fazan intra et no z'offressan cauquiès breci et onna tassa d'idye sucraïe.

Cili'annaïe que vo dio on avaî zu quarantè due dozannès d'aôo et prao mounia po payi lo burro po lè frecassi et lo pan blianc po lè crotès dorâyies. Vayo adi ci tsiron d'aôo qu'on avai réduit aò gournai à Djan-Pierro à Cosandei, dein on tsau, permi dao fromeint. L'étai instameint Binjamin à Djan-Pierro qu'irè lo fou, oò chauvadzo, se vo z'amâdè mî.

Vo sédè que lo fou l'est lo pllie gros et lo pllie alura dè la beinda. L'est dèguisa L'a met onna vesadzîre, onna granta capa in papaî dé dou pî dè hiaut, garnia aô coutset dè ribans dè totès lè couleu, que clliottan, quand cort, dè ti lè cotés. L'est galé à vaire. L'a met assebin onna tsemise clliorataye dè tacone, et po teni sè tsaussès, portè onna cheintere qu'a dai senailhiès à l'einto et, pindia à la chintere, onna bossa po catsi l'ardzeint. Manayè on sabro et dévezè pè signes. Ka on bon fou dâi tot dégrifenâ sin pipa lo mot. Paô tapâ su voutron bosson, chécaôrè sa bossetta, fiairè contrè la porta daô bouffet dè l'hoto iau on tin lè z'aôo, mîmameint allâ guegnî à la dzenelhîre, dzinguâ et fére totès lè chindzéri, mâ ne dai pas aôvri la gaôla què po montrâ lè deints in ronnin à clliaô que ne lai balhian rin. Daissè pas manquâ non pllie dè fére la craî à la porta dai mézons iau l'est mau réchu et à cliaô que traôvè cotâiès.

Drai derrai lo chauvadzo martsan lè bouébou qu'an balhi lè pllie bi ribans po la capa et clliaò portan lo panai dai z'aòo Lè z'autro chaivan per dou, lè pllie petits lè derrai, tsacon avoué dai clliaòo aò onna balla cocarda à la botenire.

N'est pas la coutema, su no, que lè bouébou tsantan, n'est rinquiè lè bouébès. Paret que su lo canton dè Fribo n'an pas la mîma mouda. Yè oyu dai dzosets, qu'étan vegnai pè chaôtre, dere cllia ringue:

> On aôo po sti chauvaôdzou, Que n'est ni fou ni chaôdzou. Onna kua dè vi, derraî on chereji. Onna kua dè derbaon, derrai on bochaon. Laîva lou ku mochu!

Adon lo fou fasai dai chauts que lè petits passavan lè gros.

Lè dzosettès in tsantàvan on autra que sè dezài in kemincin: Vouaitse lou jas'min, lou romarin, et qu'avai po refrain:

Mé, mé, galé mé; Vouaique lou premi dzo dè mé. Lè z'aòo san bin bon, Quand l'ant dè la farna; Lè z'aòo san bin bon, Quand l'an daô burou aô fond.

In s'in allin, bredouillivan tot'insimblie: «Grand maci! Arévaôre! Portavo bain! »

L'est lè bouébès dè tsi no que iaré volhu que vo vissè dévant-hiai quand partessan. L'étan totès pllie ballès lè z'enès què lè z'autrès. L'étai clliaqu'aò martchand dè vatsès qu'étaî la mayintse. On l'arai medja tant l'ire galéza avoué sa roba bliantse et sa corena dè clliaòo. Sa mére, qu'in est tota tiùra, n'a pas manquà dè lai dere in l'inbrassin: « S'on tè démandè à coui t'î te deri omeintè que t'î aò martchand dè vatsès. »

Quand iron petiou n'amâvo pas vaire arreva le chauvadzo. On iadzo, que l'étai le valets de Tsapallaz que s'amenavan, iété zu mè éalsi, tant irou épouairi, aò pailo derrai, dézo lo lhi, din on maîdelion. L'est veré que la maîti aran tot assebin fé de fére quemin me, d'allà sè catsi, n'étan pas praò bî po se montra.

L'in avai ion, asse nai qu'on ramouneu, qu'avai met in guise de roulière onna vilhe tsemise avoué lo collet drai et lo pantet pertouzi. On autro s'îrè vetu in fenna et fe n'a vesadzire de pi de tsat. Balhîvê lo brê à n'on grand petsegan, tot dépatolhu, qu'avai la frimousse inbardoufflaïe de cougnarda et cou-

verta dè plionmès dè dzenelhie. Onna demidozanna appondus et aguelhî lè z'ons su lè z'autro, fazan lo tsameau. Ion, po sè fére on gros veintro, avaî fetsi on fratson dézo sè z'haillons et in vegnaî on autro aprì qu'in avaî met doû dè fratsons araî: ion dévant et ion derraî. L'étaî po pas s'estropià in fazin état, draî dévant lè dzeins, dè tsezi daô gros mau, que falhaî onco sè velhî à l'avi que sè tsampâvè contrè vo dè pas sè vaire écraza lo bet dai z'artets. On autro avaî attatsi su son bounet on felâ dè lanna. Chaôtâvè la tîta la premîre avau la courtena ao syndique et lo mouret dè la tiura qu'a mé dè dyi pî dè hiaut. Lè pllie bî l'étaî cliaò qu'avan met lè z'haillons dè militéro à laô vilhou. Se l'avan ti étâ dinche ne saré jamé zu m'infatta din on maîde-

Fazan on détertin de la métsance. Bouailâvant, subliàvan, contrefazan le bîtes. Tapâvan su dai vilhes boutezalles, su dai covets cabossî aô dai couviciliou de mermita, tant que pouâvan. Seimbliàve la chetta.

L'étaî Dzatiè à la Sadze-fenna qu'irè lo fou Cique, ai mai dè mé, dèvant lè pliatalà d'aôo!? S'in ingouffravè quantiè que lè cheintaî avoué lo daî. Et l'îrè lo premi apri po inmourdzi onna sautiche in contin dai gouguenettès ai felhiès. Quin russe cein fazaî, ci Dzatiè! Yé oyu dere que niavè lè dzévallès d'épena à pî dè tsau et qu'à la fordze tegnaî lè pî aî tsévau dè la man gautse et ferravè dè la draîte et que po traîrè lè cllious tsampavè via lè z'étenâliès. L'avaî pllie vito fé, so desâi, dè lè traîrè avoué lè deints. Et on gaillard dégadzi! Bouébo, dzo, quand l'allàvè pè lè bou, d'einveron lè nids, chaôtāvè d'onna sapalla à l'autra asse ridou qu'on étiaîru.

Mè fà vilhou dè vo déveza dè Dzaliè à la Sadze-fenna. L'ai ia grand teimps que l'est moo. L'avai bi itrè on tot du, l'a tot paraî falhu basta... Cein que l'est que dè no...!?

- Demos

OCTAVE CHAMBAZ.

Il pleut des horaires. Il y en a de toutes formes et de toutes couleurs. En voici encore un, un tout nouveau, Le Rapide (A. Steiner, Cully, éditeur). Son contenu est le même, naturellement, que celui de tous les horaires, mais il se distingue de ceux-ci par la disposition vraiment très ingénieuse de ses indications. Pas besoin d'une table des matières; le « Rapide » se consulte tout comme un répertoire; du premier coup, on tombe sur le renseignement que l'on désire. — Prix, 15 centimes.

Les protestants disséminés. — « La collecte faite dans les temples de l'Eglise nationale, le jour de Pâques, fut affectée à l'œuvre des protestants disséminés ».

Un monsieur, qui vient delire cet avis dans son journal, s'écrie avec la plus parfaite mauvaise humeur:

— Il sont agaçants à la fin, ces protestants disséminés! Ne peuvent ils donc pas se réunir une fois pour toutes!

Clair et net. — Nous relevons l'annonce suivante dans la Feuille des avis officiels, du 28 avril:

« Apprenti jardinier trouverait place à de très bonnes conditions. Etre âgé de 16 ans et ne pas avoir les côtes en long. S'adresser, etc. »

### L'homme gras.

... L'homme gras est superbe dans le ballonnement majestueux de son ventre épanoui avec le gilet qui plisse au sternum et les jambes courtes qui s'écartent et que jamais il ne verra. La chaîne de sa montre luit largement, richement au soleji, se reposant sur la pente arrondie de sa panse mafflue. Ce n'est point comme ces petits criquets, maigres, cassés en deux, dont la chaîne batl'abdomen creux avec des allures de pendeloques.

Et quand il entre dans l'omnibus, quel spectacle grandiose! Le conducteur s'efface et, lui, passe avec des frolements de pachyderme. Devant cette marée de viande menaçante, les voyageurs, effrayés, rangent leurs pieds sous les banquettes, obliquent les genoux, retiennent leurs chapeaux: et lui, fumeux, spongieux, s'essuyant le front, s'avance, calme, à travers les pieds qu'il écrase, les genoux qu'il heurte, les paquets qu'il entraîne; il s'assied. Ouf! Et souriant, avec un peu de mépris, il jette un coup d'œil sur chacun de ses compagnons de voyage.

S'il marche par les rues, il n'est pas courbé, le gilet plissé en accordéon, comme ces gens maigres, au cou d'alouette rôtie : le bourrelet de son double menton rose lui relève la face florissante et le fait regarder haut. Les races efflanquées, aux estomacs aplatis, sont les jouets des névroses : c'est l'usure du sang qui produit ces êtres qui, dans les courants d'air, coupent le vent avec des bruits de sifflet. Place au plantureux, au luxuriant, au massif, au nourri! Arrière l'étriqué, l'exigu, l'aplati, le vidé! C'est en pensant à la circonférence abdominale de quelque gros mangeur de son temps que le sage Pythagore déclarait la forme circulaire, forme parfaite entre toutes et de divine essence. D'après Paul Nogent.

L'immortel bouquet. — Connaissez-vous quelque chose de plus maussade qu'un bouquet fané? Divers procédés ont été prégonisés contre la flétrissure des fleurs; un des meilleurs consiste à dissoudre une forte pincée de phosphate d'ammoniaque dans l'eau destinée à les recevoir.

Après ! — Un jeune homme entre dans une baraque de somnambule et consulte celle-ci sur l'avenir qui lui est réservé :

— Vous serez dans la plus affreuse misère jusqu'à l'âge de trente ans!

- State of the

- Et après ?...

— Après. . vous y serez habitué!

Trois fois par semaine le tout-Lausanne est au Théâtre. Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, rien ne peut retenir nos amateurs d'opérette à la maison. Quoi d'étonnant à cela? La grâce de M<sup>11</sup>e van Loo et la fantaisie comique de M. George suffiraient déjà à expliquer l'empressement du public. Et notez que leurs camarades ne leur cèdent en rien. Vrai! notre troupe d'opérette est excellente. Mardi, elle nous a donné La Mascotte; hier, vendredi, Mamzelle Nitouche; demain, dimanche, La Mascotte, avec M<sup>11</sup>e van Loo dans le rôle de Bettina.

Kursaal. — M. Rey nous gâte. D'un entretien que nous eûmes le plaisir d'avoir avec lui, l'autre jour, il ressort qu'il est satisfait du public ces dernières semaines. C'est réciproque; le public en dit autant. N'avons-nous pas Severus Schæffer, l'incomparable artiste des Folies-Bergères ? Après ça, si nous n'étions pas contents! Mais il faut que ça continue... Ça continuera.

# LA GRIPPE

Il est un bon remède, commode et peu coûteux contre les refroidissements, la grippe et autres affections du même genre, qui tout en étant très actif n'est pas incommodant, ne dérange nullement des occupations journalières et est sans aucun danger pour l'épiderme. C'est l'emplâtre Allcock. Ce remède deffamille par excellence peut être appliqué sur la peau la plus délicate sans causer d'irritation. Placé sur la poitrine ou dans le dos, il facilite et active la bonne circulation du sang ; il est en tout temps un excellent protecteur contre le froid.

La rédaction: J. Monnet et V. FAVRAT.

Lausanne. - Imprimerie Guilloud-Howard.